

Liste de Vérification des Documents pour la Déclaration de Revenus

Pour nous permettre de mieux vous servir et de garantir que vous recevez toutes les déductions fiscales et crédits applicables, veuillez fournir les documents suivants selon votre situation.

Feuillets

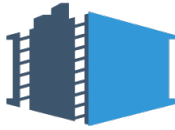
- Revenu d'emploi (T4/RL1)
- Revenu d'assurance-emploi (T4E)
- Intérêts, Dividendes, Fonds Communs (T3/RL16, T5/RL3, T5008/RL18)
- Sécurité de la Vieillesse ou Régime de Pensions du Canada (T4A(OAS), T4A(P)/RL2)
- Frais de scolarité (T2202A/RL8)
- Revenu de retraite privé (T4A/RL2)
- Revenu de la CSST ou Assistance Sociale (T5007/RL5)
- Revenu de bourse d'études (T4A)
- Locataires au Québec : Relevé 31 (demandez à votre propriétaire)
- PCU et/ou PCRB (T4A, RL1)
- Tous les autres feuillets pertinents

Reçus

- Cotisations REER (RL10)
- Dépenses médicales
- Dons de charité
- Contributions politiques
- Cotisations syndicales ou professionnelles
- Frais de garde d'enfants (RL24)
- Frais d'adoption
- Frais de déménagement (pour emploi ou études)
- Coûts liés au bureau à domicile (T2200, TP64.3 liés au télétravail)
- Autres

Autres Documents

- Chèque annulé pour l'inscription au dépôt direct ARC (si c'est votre première déclaration au Canada)
- Avis de cotisation de l'an dernier (pas obligatoire mais nécessaire)



PROFICIENCY TAX

- Facture municipale (obligatoire pour recevoir le crédit de solidarité sociale)
- Vente ou présumée vente de biens immobiliers, actions ou obligations
- Documents relatifs à la garde partagée
- Crédit d'impôt pour personnes handicapées (T2201)
- Registre des revenus et dépenses locatives (voir notre formulaire en ligne)
- Registre des revenus et dépenses d'entreprise (voir notre formulaire en ligne)
- Coûts de bureau à domicile (travailleur autonome)
- Registre des frais d'automobile/voyages (travailleur autonome)
- Déclaration des conditions de travail (T2200 et TP64.3)
- Certificat de pompier volontaire
- Certificat de bénévole en recherche et sauvetage
- Déduction pour résident éloigné
- Montants COVID reçus du PIRI versés par le gouvernement du Québec (RL1)
- Frais de bureau à domicile liés au COVID (T2200, T2200S, TP64.3, TP59.S)
- Autres: _____

Merci d'avoir choisi Proficiency Tax Services ! Si vous avez des questions ou avez besoin d'assistance, n'hésitez pas à nous contacter en utilisant les coordonnées ci-dessous. Nous sommes là pour vous aider à vivre une saison fiscale sans stress!

1505, avenue Laperriere (3e étage) Ottawa, ON K1Z 7T1

Téléphone : +1 (800) 984-7418

Email: info@proficiencytax.com

Site web: www.proficiencytax.com